

PASSEPORT JEUNES Ados 11-15 ans

Automne 2025

Stages sportifs du 20 au 31 octobre 2025

Pass découverte		
SEMAINE DE 5 JOURS Tarif minimum : 6,10 € Tarif maximum : 33,88 €	HORAIRES	SEMAINE
MULTISPORTS Semaine 1 au gymnase Périquoi Semaine 2 au gymnase Charcot	<input type="checkbox"/> 9h30 - 12h30 <input type="checkbox"/> 14h - 17h	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2
ESCALADE & ACROSPORT Gymnase Mistral	<input type="checkbox"/> 9h30 - 12h30 <input type="checkbox"/> 14h - 17h	<input type="checkbox"/> 1

Pass évasion		
SEMAINE DE 5 JOURS Tarif minimum : 11,49 € Tarif maximum : 63,85 €	HORAIRES	SEMAINE
MULTISPORTS Semaine 1 au gymnase Périquoi Semaine 2 au gymnase Charcot	<input type="checkbox"/> 9h30 - 17h	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2

apporter
son repas

Semaine 1 : du 20 au 24 octobre

Semaine 2 : du 27 au 31 octobre

 Les activités sportives sont soumises au TPI. Pensez à le faire calculer sur votre espace famille ou en prenant rendez-vous à l'accueil unique de la Mairie, à défaut le tarif maximum sera appliqué.

Inscription en ligne sur l'espace famille ou à l'accueil unique à partir du 4 octobre (sur rendez-vous: 01 49 84 56 56) dans la limite des places disponibles.



Fresnes

Bulletin d'inscription

Automne 2025 - Stages sportifs du 20 au 31 octobre 2025

Nom de l'enfant :

.....

Prénom :

.....

Date de naissance :

.....

Adresse :

.....

.....

Établissement scolaire :

.....

.....

Classe :

.....

Nom du responsable :

.....

Prénom :

.....

Téléphone :

.....

Email (en lettres capitales) :

.....

Autorisation parentale

Je soussigné(e), [] responsable de l'enfant, déclare avoir pris connaissance des horaires et lieux de stages et autorise mon enfant à y participer. Je m'engage à ce que mon enfant respecte les règles élémentaires de bonne conduite, de sécurité et de bien vivre-ensemble. J'autorise les éducateurs à apporter, le cas échéant, les premiers soins nécessaires à l'enfant (application d'une poche de glace, désinfection de petite plaie...).

J'atteste que mon enfant :

- n'a pas de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives
- dispose d'une assurance extrascolaire.

J'autorise que mon enfant soit photographié ou filmé pendant le stage pour la promotion des activités extrascolaires municipales :

oui non

Fait à Fresnes, le :

[]

Signature :

[]

Cadre réservé à l'administration

Mode de règlement

- Le maintien d'une activité est conditionné par le nombre de participants.
- La pré-inscription aux accueils de loisirs peut être annulée sur présentation d'un justificatif d'inscription au Passeport jeunes.
- Toute inscription au Passeport jeunes est définitive et ne donnera lieu à aucune modification ou remboursement sauf problème médical dûment justifié par un certificat médical.